



URBANISME

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'outil réglementaire qui fixe l'occupation et l'utilisation des sols en servant de référence à l'instruction quotidienne des actes d'urbanisme tels que les permis de construire. Il cadre également l'aménagement global de la commune avec une vision prospective de l'urbanisation et de la sauvegarde des espaces naturels.

Certains cas pratiques ayant montré la nécessité de faire des ajustements dans le PLU pour mieux l'adapter à la réalité, le Conseil municipal a lancé une procédure de modification de ce PLU.

Depuis septembre 2009, la commission *Urbanisme* travaille sur les règlements de zones afin de les compléter

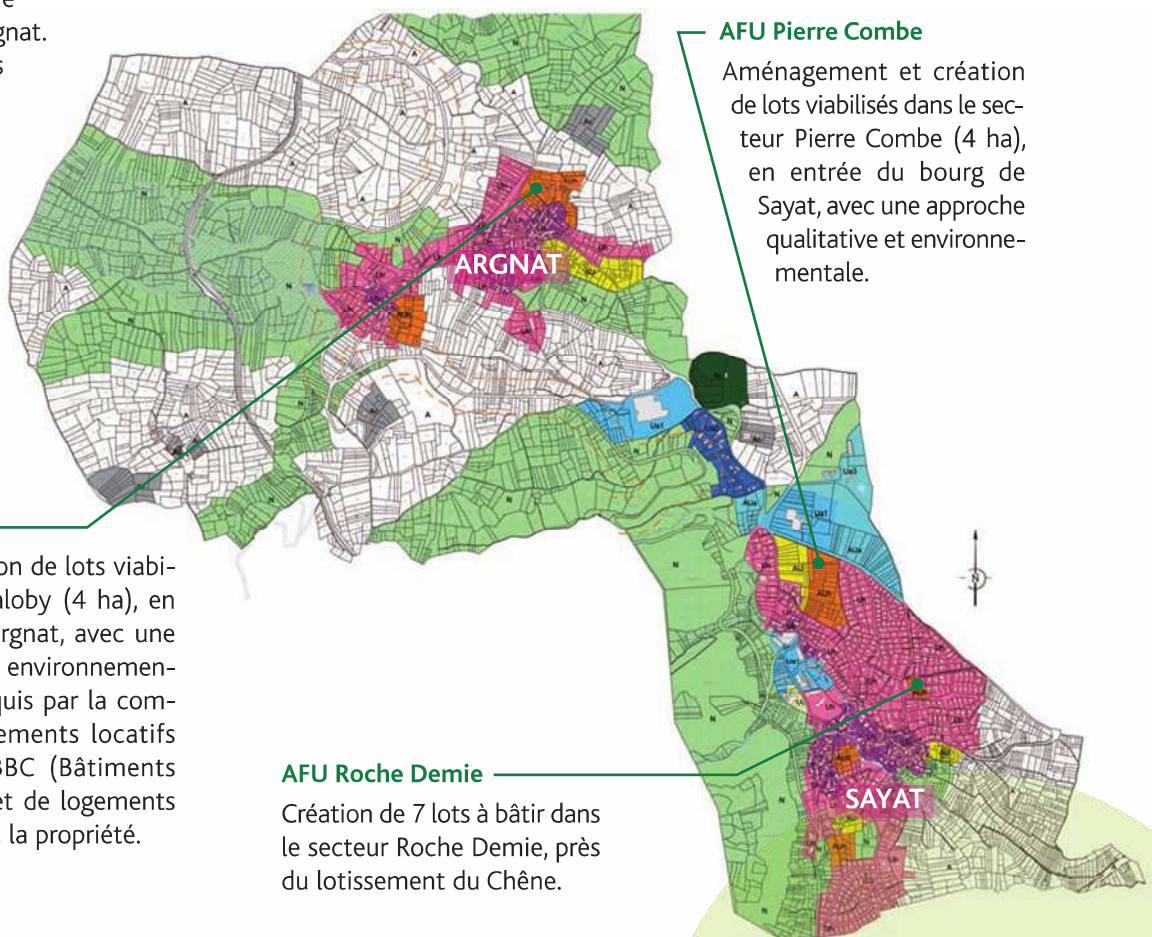
ainsi que sur un nuancier de teintes pour les enduits de façades. Le cabinet Bautier-Ranoux, atelier d'architecture et d'urbanisme, a été choisi après appel d'offres pour conduire cette procédure, qui a été présentée aux Sayatois sous forme d'exposition et d'une enquête publique du 15 octobre au 15 novembre 2010.

Tous les documents justificatifs réglementaires et opposables étaient déposés en Mairie pour observation, et chaque habitant a pu consigner ses remarques sur le registre d'enquête.

Associations Foncières Urbaines

Trois nouveaux lotissements sur Sayat et Argnat

Trois lotissements vont être lancés fin 2010 début 2011 sous forme d'Associations Foncières Urbaines (AFU) : Roche Demie et Pierre Combe à Sayat, Galoby à Argnat. Les AFU sont composées des propriétaires fonciers réunis pour remembrer et viabiliser les terrains avant leur mise en vente.



AFU Galoby

Aménagement et création de lots viabilisés dans le secteur Galoby (4 ha), en continuité du bourg d'Argnat, avec une approche qualitative et environnementale. Sur un hectare acquis par la commune, création de logements locatifs respectant la norme BBC (Bâtiments Basse Consommation) et de logements individuels d'accèsion à la propriété.

AFU Pierre Combe

Aménagement et création de lots viabilisés dans le secteur Pierre Combe (4 ha), en entrée du bourg de Sayat, avec une approche qualitative et environnementale.

AFU Roche Demie

Création de 7 lots à bâtir dans le secteur Roche Demie, près du lotissement du Chêne.